

Lettre Electronique

Catherine Morin-Desailly

Sénatrice de la Seine-Maritime
Conseillère régionale de Normandie



L'actualité du Sénat et des territoires septembre - octobre 2023

Chers collègues, Chères amies, Chers amis,

A la faveur de la reprise des travaux parlementaires suite au renouvellement d'une des deux moitiés du sénat, j'ai le plaisir de vous adresser ma lettre d'actualité pour les mois de septembre et d'octobre ainsi que le début du mois de novembre. Comme chaque année la prochaine lettre d'actualité sera centrée sur le budget.

Avec cette rentrée je reprends mes travaux de rapports et d'auditions aux commissions de la culture, de l'éducation et de la communication et des affaires européennes, qui ont été mis en pause pendant l'été et la période électorale

Maintenant, l'actualité du Sénat a été fortement marquée par les tragiques événements survenus au Moyen-Orient, ainsi que dans notre pays qui a de nouveau été frappé par l'obscurantisme et la radicalisation avec l'assassinat du professeur de français Dominique Bernard par un terroriste islamiste le 13 octobre dernier, qui a également fait trois blessés au sein du lycée Gambetta d'Arras. En tout temps je resterai mobilisée avec mes collègues pour que l'école et l'ensemble de notre société ne se laissent pas intimider par le terrorisme et la menace islamiste. Cet attentat est survenu quelques jours avant que le Sénat, n'auditionne la soeur de Samuel Paty, Mickaëlle Paty, dans le cadre d'une mission conjointe de contrôle menée par la commission de la culture et de l'éducation et la commission des lois.

Au Moyen-Orient, le mouvement terroriste du Hamas a mené le 7 octobre une attaque barbare sans précédent sur Israël et sa population depuis la bande de Gaza. Ce mouvement islamiste, qui ne reconnaît pas l'Etat d'Israël et rejette les accords de paix, opprime également la population palestinienne depuis maintenant des années. J'avais mené il y a quatre ans une mission de notre commission de la culture et de l'éducation, précisément à Jérusalem et à Ramallah, en Israël et en Palestine, pour affirmer la position du Sénat en faveur de l'existence de deux Etats.

La guerre consécutive à cette agression touche toujours les populations civiles, rend toujours plus dangereuse la situation politique dans cette région. Elle ravive aussi, hélas, des tensions dans notre pays et le reste de l'Europe.

C'est dans ce contexte de drames et de tensions que nous avons notamment adopté

Je vous souhaite bonne réception et lecture de ces informations, et reste bien entendu à votre disposition pour échanger.

Chaleureusement,

Catherine MORIN-DESAILLY

Les collectivités à l'honneur en cette rentrée parlementaire

Renforcer le rôle des maires dans l'attribution des logements sociaux



L'attribution des logements sociaux est une question centrale pour les maires vers qui convergent demandes et récriminations en cas de difficulté.

Pourtant, **le maire dispose aujourd'hui de peu de pouvoirs au sein des commissions d'attribution des logements locatifs sociaux.**

Le 10 octobre dernier, le Sénat a adopté **une proposition de loi visant à renforcer le rôle des maires dans l'attribution des logements sociaux, en cohérence avec les responsabilités politiques et juridiques qui sont les leurs** pour assurer le logement de leur population et le développement de leur commune.

Pour aller plus loin :

- [la loi en clair](#) ;
- [le dossier législatif](#).

Sécurité des élus locaux et protection des maires



Nous vous en avons parlé dans un courrier début novembre avec mes collègues Agnès CANAYER, Pascal MARTIN et Patrick CHAUVET, **le nombre d'agressions dont sont victimes de nombreux élus locaux ne cesse d'augmenter et fait souvent la une dans l'actualité.**

Face à cette situation, **le Sénat a adopté à l'unanimité le 10 octobre dernier une proposition de loi visant à renforcer la sécurité des élus locaux et la protection des maires que nous avons cosignée.**

- La pleine application des dispositions de protection à tous les élus (départementaux ou régionaux) peu importe leur strate d'élection, ainsi qu'aux candidats aux élections locales ;

- La prise en charge des restes à charge ou dépassements d'honoraire résultant de la prise en charge médicale et psychologique des élus victimes ;

- Permettre une facilité assurantielle pour les élus dans le cadre des permanences et événements ;

- L'élargissement du bénéfice de la protection fonctionnelle aux candidats ayant déposé leur candidature, pendant toute la durée de la campagne électorale ;

- Permettre le mécanisme de dépaysement d'office des affaires mettant en cause un maire ou adjoint pour plus d'impartialité ;

- Enfin il est à souligner l'allongement des délais de prescription en cas d'injure et de

Elle prévoit l'atteinte de plusieurs objectifs :

- L'automatisation de la protection fonctionnelle des maires et adjoints qui en font la demande pour des faits commis dans l'exercice de leur mandat et souhaite l'élargir à tous les élus ;

- L'élargissement à l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants de la compensation financière par l'État des coûts de couverture assurantielle pour l'octroi de la protection fonctionnelle ;

diffamation publique, les portant de trois mois à un an.

Le texte doit maintenant faire l'objet d'un examen à l'Assemblée nationale. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution du texte.

Les autres textes examinés par le Sénat

Adoption définitive de la loi relative à l'industrie verte



Le verdissement de nos activités économiques et de notre industrie est un des nombreux enjeux lié au défi climatique.

Après plusieurs mois de débats, **le Sénat a définitivement adopté le 11 octobre le projet de loi relatif à l'industrie verte.**

Ce texte entend notamment **accélérer les implantations d'usines en France dans le cadre de la transition écologique et favoriser le financement de cette dernière.** Il prévoit entre autres dispositions :

- la création de "projets industriels d'intérêt national majeur", dont l'implantation serait accélérée grâce à des procédures dérogatoires ;
- une réforme de l'examen des autorisations environnementales et de la consultation du public, pour réduire les délais administratifs.

La plupart des apports du Sénat restent conservés dans le texte final, à savoir :

- **prévoir l'élaboration par l'État d'une stratégie nationale pour l'industrie verte** (pour la période 2023-2030) ;
- **mieux associer les collectivités territoriales** aux projets d'implantation de sites industriels concourant à la transition écologique ou essentiels pour la souveraineté nationale, en instaurant **un avis conforme des collectivités territoriales** pour ces projets d'implantations ;
- favoriser **la production de panneaux photovoltaïques** en France sans porter atteinte à la sécurité d'approvisionnement électrique ;
- préciser la forme et les modalités de fonctionnement du plan d'épargne "avenir climat" (PEAC) pour encourager le financement de la transition.

Pour en savoir plus :

- [La loi en clair ;](#)
- [Site "Vie Publique" résumant les débats.](#)

Services express régionaux métropolitains



En France, l'offre de transports publics urbains et périurbains, est limitée. C'est pourquoi **le déploiement de services express régionaux métropolitains (SERM)** s'est imposé comme une réponse pour concilier **réduction des inégalités d'accès aux métropoles et lutte contre le changement climatique.**

C'est au regard de ce contexte que le Sénat a adopté le 23 octobre **une Proposition de loi relative aux services express régionaux métropolitains.** Une version définitive du texte a été trouvée avec l'Assemblée nationale le 8 novembre dernier.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 fixe l'objectif de doubler la part modale du ferroviaire dans les grands pôles urbains, en développant les transports du quotidien.

Pour répondre à cet objectif ambitieux, développer les transports publics autour des métropoles est essentiel. Dans cette perspective, **la proposition de loi prévoit de définir les SERM et leurs objectifs** tout en fixant leur procédure de labellisation, sur proposition des collectivités territoriales concernées.

Plusieurs apports majeurs du Sénat ont été préservés dans la version issue de la commission mixte paritaire :

- **le renforcement du rôle des collectivités territoriales** dans le processus de déploiement des Serm ;
- l'intégration systématique des cars express et des réseaux cyclables aux projets de Serm, dans une logique d'équité territoriale et d'intermodalité ;
- la mise en place d'une tarification spécifique des péages ferroviaires pour les circulations opérées dans le cadre des Serm afin de soutenir la création de cette nouvelle offre.

En outre, l'Assemblée nationale et le Sénat sont parvenus à une rédaction de compromis visant à ce que les Serm prennent en compte les enjeux liés à la montée en puissance des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m).

Améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels

Le 25 octobre dernier, le Sénat a adopté **la proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territoriale des professionnels.**

Ce texte modifie **l'organisation territoriale de l'offre de soins et comporte également des mesures relatives aux études de santé et à l'hôpital.**

Vous trouverez les mesures adoptées par le Sénat au lien suivant : [La loi en Clair](#)



Lutte contre l'inflation des produits de grande consommation



La lutte contre l'inflation, fait l'objet de discussions quotidiennes au Sénat.

Dans cette optique, le Sénat a définitivement adopté **un projet de loi du Gouvernement qui entend lutter contre l'inflation des produits de grande consommation.**

Le texte porte sur **l'avancement des négociations commerciales avec les entreprises de la grande distribution** et à évaluer l'efficacité de la mesure par le biais d'un rapport du Gouvernement remis au Parlement.

Les principaux apports du Sénat :

- **cibler spécifiquement les distributeurs à prédominance alimentaire**, c'est-à-dire, comme l'indique l'intitulé du projet de loi, la grande distribution ;

- **préciser le seuil de chiffre d'affaires pertinent** dans le cas où les comptes de l'entreprise sont consolidés, par souci de sécurité juridique et de protection des PME. Dès lors, pour une multinationale, il ne s'agit pas de prendre en compte la filiale d'un groupe mais bien le groupe entier ;

- substituer aux dates butoirs des 31 décembre et 15 janvier introduites par l'Assemblée nationale, celles des 15 et 31 janvier afin de permettre aux PME de bénéficier d'un délai réaliste dans leur négociation anticipée par rapport aux grands groupes ;

- **renforcer les sanctions visant à faire reconnaître les dates butoirs** à toutes les enseignes de la grande distribution.

Adoption définitive de la loi pour le plein emploi



Quelques mesures du Sénat qui figurent dans le texte final :

- **définition dans le contrat d'engagement conclu avec le demandeur d'emploi ou le bénéficiaire du RSA d'une durée d'activité hebdomadaire d'au moins 15 heures ;**

- **aménagement de la durée d'activité pour des raisons liées à la situation individuelle de l'intéressé ;**

Le 23 octobre dernier, et après plusieurs mois de débats parlementaires, le Sénat a définitivement adopté **le projet de loi pour le plein emploi.**

Ce texte a pour ambition **de réduire le taux de chômage à 5% à l'horizon 2027 contre 7,1 % aujourd'hui**, en ciblant les personnes les plus éloignées de l'emploi dont les 1,9 million de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Pour ce faire, il entérine la création de **"France Travail"** qui succédera à Pôle

- **préservation dans les missions du réseau pour l'emploi des prérogatives des collectivités territoriales et des opérateurs sur le territoire** (définition concertée des modalités de leur action coordonnée par les acteurs locaux et nationaux).

[Pour aller plus loin.](#)

- [Le Dossier Législatif](#)

- [L'Essentiel](#)

Adoption du projet de loi pour contrôler l'immigration

Le 14 novembre dernier, Le Sénat a adopté le **projet de loi visant à contrôler l'immigration**.

Le nombre de modifications apportées au texte par le Sénat est élevé, vous en trouverez [un résumé ici](#).

Le texte sera examiné par l'Assemblée nationale à partir du 11 décembre prochain.



Mes autres travaux et interventions

Intervention au Débat Préalable Européen des 26 et 27 Octobre 2023 (11 Octobre 2023) - Situation au Moyen-Orient et en Arménie



Mon intervention dans l'hémicycle le 11 octobre

Comme toujours et de manière périodique, j'interviens au nom de mon groupe politique dans les débats préalables au Conseil Européen, qui réunit tous les représentants des Etats membres de l'Union afin d'échanger sur les sujets stratégiques du moment.

Le 11 octobre 2023, je suis donc intervenue dans l'hémicycle en vue du Conseil Européen des 26 et 27 octobre.

Mon intervention s'est bien axée tout d'abord sur l'offensive terrible de l'organisation terroriste du Hamas contre Israël et sa population. J'ai tenu à exprimer notre soutien et rappeler que nous devons rester intraitables avec toutes les organisations terroristes.

nous devons tout mettre en oeuvre dans les discussions à l'ONU mais également avec les Etats concernés pour épargner les populations civiles palestiniennes, dont le Hamas est également le bourreau.

Mon intervention a également porté **sur la situation en Arménie dont la population subit depuis maintenant plus d'un siècle les violences, persécutions, actes barbares et épurations ethniques de la part de la Turquie et de l'Azerbaïdjan.**

Ce pays, que j'ai eu l'occasion de visiter lors d'un déplacement avec le groupe d'études sur les Chrétiens d'Orient au printemps dernier, ne demande qu'à vivre en paix et faire perdurer sa culture et son patrimoine historique et religieux remarquable.

Dans ce contexte, j'ai tenu à interpeller la Ministre en charge de l'Europe **sur l'absence de réaction de l'Union Européenne alors que dans le même temps nous soutenons l'Ukraine suite à l'invasion de la Russie sur son territoire.** J'ai également déploré le fait que **l'Union Européenne se fournisse en gaz auprès de l'Azerbaïdjan** alors que dans le même temps **la province du Haut-Karabagh, territoire arménien indépendant et rattaché à l'Arménie, a été annexé par les azerbaidjanais,**

J'ai également rappelé que **nous ne pouvons confondre la lutte contre le terrorisme avec le respect du droit international humanitaire des populations civiles** et que

contraignant des millions de personnes à fuir tout en étant persécutés.

J'ai donc demandé au Gouvernement quelle serait la position de la France sur ces deux conflits lors du Conseil Européen, et les solutions qu'il entendait proposer.

Présentation et adoption de mon rapport sur l'expertise patrimoniale internationale française



Suite aux travaux que j'ai conduits sur la restitution des biens culturels entre 2019 et 2022, la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat a souhaité **compléter sa réflexion sur la coopération internationale dans le domaine du patrimoine en décidant le lancement d'une mission d'information** consacrée à la question de **l'expertise patrimoniale internationale française.**

Avec ma collègue Else Joseph, toutes deux rapporteuses de cette mission d'information, nous avons présenté les conclusions de nos travaux le 25 octobre dernier.

Cette mission d'information fait suite au constat dans mes précédents travaux que **les restitutions ne constituent qu'un volet de la coopération internationale dans le domaine patrimonial.** Nous estimons qu'il est essentiel de renforcer la coopération de la France dans ces domaines.

L'expertise patrimoniale de la France constitue non seulement **un enjeu de diplomatie d'influence, mais aussi une richesse à valoriser.** L'objectif de la présente mission d'information est de faire le point sur le niveau de cette expertise et ses modalités d'organisation, ainsi que son adaptation aux attentes des pays tiers.

Pour aller plus loin :

- notre rapport ;
- sa synthèse ;
- nos recommandations.



Audition de Jean-Yves le DRIAN - Président de l'Agence française pour le développement d'Al Ula (Afalula)

Questions au Gouvernement

Situation des enseignants du secondaire affectés dans le supérieur - 19 octobre 2023

A l'heure où le besoin de valoriser le métier d'enseignant quel que soit le niveau d'enseignement, j'ai interpellé le Ministre de l'Education nationale sur les perspectives d'évolutions des enseignants du secondaire affectés dans le supérieur, plus particulièrement dans le milieu sportif (STAPS).

Lancement en Europe d'un nouveau service d'Amazon - 2 novembre 2023

Dans la continuité de mes travaux sur le numérique, l'informatique en nuage (cloud) et la souveraineté, j'ai déposé cette question qui s'adresse au Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, sur **les annonces de l'entreprise américaine Amazon Web Services d'une "société européenne de cloud souverain"**.

A l'heure où le Gouvernement met en avant le besoin pour la France et l'Europe de se doter d'infrastructures et d'entités nationales et européennes souveraines, je lui ai demandé quelle était sa position sur le sujet, notamment au regard de la position d'autres pays européens comme l'Allemagne.

Cette question a été également posée par mon collègue Député Philippe LATOMBE qui travaille comme moi sur le sujet, afin d'obtenir le plus rapidement possible une réponse claire et précise.

Sur tous les fronts



ROUEN - Déplacement de Rima Abdul Malak, Ministre de la culture dans le cadre de la candidature de Rouen à Capitale Européenne de la Culture 2028



SOTTEVILLE-LES-ROUEN : Inauguration de la maison papier, lieu de résidence et d'exposition d'artistes



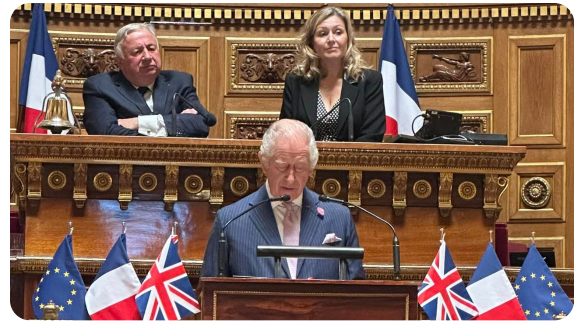
BEAUMONTEL : Signature de la convention liant notre région à la Compagnie Les Petits Champs co fondée par Clément Hervieu-Léger et Daniel San Pedro



ROUEN : Inauguration de la fac d'odontologie de Rouen, un moment historique en Normandie



FORGES-LES-EAUX : Rentrée des classes à l'école primaire et maternelle.



PARIS : Accueil du Roi Charles III au Sénat, pour la première fois de l'Histoire un souverain prend la parole devant sénateurs et députés réunis



PARIS : Intervention lors de la rentrée du thinkculture ! news tank sur le thème "Culture et numérique : la révolution permanente" organisé au Centre Pompidou



MONTEROLIER : Visite et inauguration de la nouvelle usine de traitement d'eau potable



ROUEN : Ambiance joyeuse pour l'inauguration de la fête du ventre et de la gastronomie normande de Rouen avec la présence nombreuse des élus, des associations et confréries



GODERVILLE : Réunion avec les élus de Seine-maritime sur le métier de secrétaire de mairie en compagnie du sénateur Cédric VIAL



QUINCAMPOIX : Réunion avec les maires de l'intercommunalité Inter-Caux-Vexin pour



ROUEN : Participation au 4ème colloque CREBA à l'Hôtel de Région



ROUEN : Festivités de la Saint Fiacre, émerveillée par sa végétation riche et abondante



SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS : Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Mario Demazières



FONTAINE-LE-BOURG : Inauguration du parcours patrimoine qui met en valeur

répondre à leurs interrogations



ROUEN : Décoration du grand claveciniste Skip SEMPE dans le cadre des Arts et lettres au nom de la Ministre de la Culture.



ROUEN : Inauguration de la 5ème édition du Festival de l'excellence Normande au Parc des expositions



SICILE : Déplacement en Italie avec le président de la Région Normandie dans le cadre du projet Millénaire Guillaume

Revue de presse

LA LETTRE A : ["Amazon et Dassault Systèmes défendent leur solution cloud à l'Assemblée"](#)

LE QUOTIDIEN DE L'ART : ["Sénat : la France doit promouvoir son expertise patrimoniale"](#)

OUEST FRANCE : ["Normandie. Comment la Grande Guerre ouvre les portes de l'Unesco aux plages du Débarquement"](#)

01 NET : ["Quel est cet article 10 Bis A qui met le bazar dans le projet de loi pour sécuriser l'espace numérique \(SREN\) ?"](#)

REWMI : ["Restitution des biens culturels au Sénégal: Feu vert du Sénat"](#)

LA LETTRE DU MUSICIEN : ["Le Sénat valide l'adoption de la taxe streaming"](#)

LA 1ERE OUTRE-MER : ["Les restes humains. Entre éthique et diplomatie, la délicate question des restitutions"](#)

FORUM OPERA : ["Résultats du Concours Corneille 2023"](#)

Nous contacter

Au Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06
Tel : 01.42.34.29.95
c.morin-desailly@senat.fr

En Seine-Maritime
Permanence parlementaire
8 bis rue Alsace-Lorraine
76000 ROUEN
Tel : 02.35.15.38.30
catherine.morindesailly@wanadoo.fr

Louis THEVENOT

Anne-Sophie DESCHAMPS

Directrice de la publication : Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Seule Catherine MORIN-DESAILLY est destinataire des informations que vous lui communiquez.